



ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES  
BRETAGNE / BREIZH

Déclaration préalable CSA 1<sup>er</sup> degré – 2 avril 2026

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Nous nous retrouvons aujourd’hui dans un calendrier contraint, notamment en raison des échéances électorales, et nous le regrettons.

L’école ne devrait pas être soumise à ces contingences : elle mérite au contraire un cadre apaisé et stable, fondé sur un consensus au service du bien-être et de la réussite des élèves.

La baisse démographique que connaît notre département pourrait constituer une opportunité pour engager un travail de fond, notamment en matière de formation, de remplacement et de mise en œuvre de l’école inclusive. Nous l’avons déjà dit à maintes reprises. Nous n’avons pas été entendus, Mme La Rectrice n’a pas daigné recevoir l’intersyndicale 1<sup>er</sup> degré. Rappelons que nos effectifs dépasseront toujours la moyenne des pays des l’OCDE.

Certains pays, comme l’Italie, ont fait le choix d’investir davantage dans les ressources humaines pour accompagner l’école inclusive. Cette orientation devrait nous faire réfléchir collectivement à nos propres choix.

De même, la mise en place de nouveaux dispositifs ne pourra produire ses effets que si elle s’accompagne de moyens supplémentaires, sans fragiliser les dotations existantes. Nous pensons ici aux PAS.

Par ailleurs, la prise en compte aléatoire des enfants de moins de trois ans dans les effectifs contribue à une lecture partielle de la réalité de terrain, tout en accentuant les tensions entre réseau public et privé. Il nous semble essentiel de considérer l’ensemble des élèves réellement accueillis dans nos écoles.

Un malaise croissant traverse également aujourd’hui la profession. Il se manifeste notamment par de plus en plus de démissions, des demandes de temps partiels, souvent refusées, des mi-temps thérapeutiques, ainsi que par une difficulté accrue à exercer sereinement le métier.

Cette situation s’inscrit également dans un contexte de vieillissement de la population enseignante et d’exigences accrues, notamment autour de la santé mentale des élèves. Ces éléments méritent une attention particulière.

De plus, ces suppressions à répétition bloquent le mouvement et laissent peu de réelles opportunités aux personnes perdant leurs postes.

Depuis fin janvier, de nombreux collègues se sont mobilisés, notamment par la grève, stressés à l’idée de perdre un poste, ce qui rendra leurs conditions de travail encore plus éprouvantes. Il est certain qu’ils auraient été encore plus nombreux s’il n’y avait la crainte de

perdre une journée de salaire, salaire trop faible étant donné l'absence de vraie revalorisation salariale depuis plusieurs années.

Vous nous avez présenté jeudi dernier un projet de 77 fermetures contre 32 ouvertures. C'est trop de fermetures, au regard de la situation de notre département – P/E, fiches SST. Les petites écoles, les écoles rurales, les écoles en éducation prioritaire ne sont plus protégées et plusieurs fermeront une classe, dégradant leurs conditions de travail. Souvent, les moyennes cachent des disparités dans les écoles, et plusieurs classes auront plus de 26 élèves en réalité, souvent en double niveau, parfois en triple niveau.

Aussi, nous vous demanderons de réétudier les situations de quelques écoles :

- école élémentaire d'Orgères, breton
- école primaire de Bourg des Comptes, en fermeture définitive
- école primaire de Feins, en fermeture conditionnelle
- école élémentaire de Liffré, en fermeture définitive
- école primaire de Montreuil sur Ille, en fermeture définitive
- école primaire Pierre Jakez Helias de St-Malo, en fermeture définitive.

Nous reviendrons en séance plus particulièrement sur ces situations.

Nous sommes nombreux à constater la nécessité de renforcer les moyens humains : enseignants en classe ou remplaçants, personnels spécialisés (RASED), AESH, éducateurs, ainsi que les professionnels médico-sociaux.

Nous avons besoin d'un dialogue approfondi avec l'institution afin de partager un diagnostic commun et de mieux prendre en compte les réalités de nos écoles.

C'est collectivement que nous pourrons construire des réponses adaptées aux enjeux actuels.

Je vous remercie pour votre écoute.